Éducation et formation: enseigner et apprendre, vers la société cognitive, mise en oeuvre du Livre blanc

2000/2088(COS) - 10/01/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présenter un bilan de la mise en oeuvre du Livre blanc de la Commission "Enseigner et apprendre : vers la société cognitive" (COS/1995/2312). CONTENU : Pour rappel, les 5 objectifs du Livre Blanc étaient les suivants : 1) encourager l'acquisition de connaissances nouvelles; 2) rapprocher l'école de l'entreprise; 3) lutter contre l'exclusion; 4) maîtriser 3 langues communautaires; 5) traiter sur un plan égal l'investissement physique et l'investissement en formation. Au stade actuel, le rapport constate qu'il n'est pas encore possible de procéder à une véritable évaluation finale de la mise en oeuvre de ces 5 objectifs dans la mesure où une bonne partie des actions sont encore en cours de réalisation. Il est toutefois possible de faire état de certains résultats et d'apprécier l'apport méthodologique que constitue la conduite d'innovations sur base d'une initiative communautaire menée en coopération avec les États membres. Selon ce rapport, la mise en oeuvre du Livre blanc a permis la définition des trois dimensions principales de la construction de l'Europe de la connaissance : 1) favoriser l'employabilité des jeunes et des travailleurs : dans ce cadre, il s'agissait en particulier d'ouvrir de nouveaux modes de reconnaissance des compétences, de développer l'apprentissage à l'échelle européenne (ex. l'EUROPASS-Formation) et de réussir une réinsertion professionnelle grâce à un parcours individualisé pour les jeunes en situation d'exclusion. D'autres initiatives devaient être développées telles que le lancement du Service volontaire européen fondé sur le concept du "learning by doing" ou le développement de l'apprentissage des langues ou encore l'encouragement des travailleurs à s'investir dans une approche de formation tout au long de la vie; 2) augmenter le potentiel des connaissances : dans ce cadre, il s'agissait d'ouvrir des nouveaux modes de validation des savoirs (tests automatisés dans un certain nombre de domaine), de renforcer la coopération entre l'école et l'entreprise dans le cadre de partenariats scolaires, de lutter contre l'exclusion scolaire, de maîtriser 3 langues communautaires et de mobiliser de nouveaux moyens financiers pour permettre d'acquérir le niveau de connaissance le plus élevé possible; 3) contribuer à la construction d'une Europe des citoyens : l'objectif était de construire un espace éducatif commun pour fonder un vrai sentiment d'appartenance à un espace social et culturel commun et de donner à tous un égal accès à ces valeurs et à leur vécu ainsi qu'à la connaissance des langues et des cultures des autres pays. Le rapport constate que pour ces cinq objectifs, il a été possible de réaliser des expérimentations qui peuvent parfois aboutir à la mise en place d'un nouveau programme d'action communautaire. C'est le cas du Service volontaire européen qui illustre bien la solidarité des jeunes envers les personnes défavorisées et qui permet également aux jeunes de découvrir un parcours d'intégration sociale propre. Un autre point très positif est représenté par les "Écoles de la deuxième chance" dont le but est d'aider les jeunes en situation d'exclusion àse réintégrer dans la société. Sous l'impulsion de la Commission, une association européenne des villes d'Écoles de la deuxième chance s'est créée en juin 1999. La lutte contre l'abandon et l'échec scolaire constitue en outre une des principales voies d'actions des Plans nationaux pour l'Emploi. D'autres résultats sont encore à souligner tel, le projet de label européen pour les initiatives encourageant l'apprentissage des langues. Le Livre blanc préconisait, par ailleurs, un certain nombre de mesures pour chacun des 5 objectifs qui sont rappelés dans le présent rapport : - en ce qui concerne l'acquisition de connaissances nouvelles, il est indiqué qu'environ 500 organisations et entreprises se sont engagées dans divers partenariats de projets destinés à l'élaboration de logiciels éducatifs multimédias encore en cours; - pour l'objectif II destiné à rapprocher l'école de l'entreprise, les programmes Leonardo da Vinci et Socrates ont tous deux favorisé ce rapprochement; - l'objectif III de lutte contre l'exclusion s'est vu mis en pratique par la mise en place avec un énorme succès des "Écoles dites de la deuxième chance". Les projets pilotes ont été lancés progressivement en étroite coopération et avec le support actif des Ministères nationaux concernés. La Commission a mis à disposition des villes européennes candidates un consultant qui avait, pendant un an, comme tâche d'aider ces dernières dans le montage technique et financier des

"Écoles de la deuxième chance". La Commission a également organisé trois séminaires thématiques pour ces Écoles entre 1996 et 1998. Un réseau électronique a été financé jusqu'en juin 1999 dans le cadre du programme ISPO (Information Society Project) pour les "Écoles de la deuxième chance". Enfin, la Commission a soutenu un certain nombre d'initiatives d'échanges pour les élèves tels que des tournois sportifs ; - en ce qui concerne la maîtrise de trois langues communautaires, les résultats sont jugés satisfaisants dans le cadre de Leonardo et de SOCRATES; - l'objectif V qui vise à traiter sur un plan égal l'investissement physique et l'investissement en formation fait partie des priorités retenues pour la mise en oeuvre du programme Leonardo. Des expérimentations et des innovations ont manifestement contribué à la construction de l'Europe de la connaissance. La deuxième phase des programmes Socrates, Leonardo da Vinci et Jeunesse a pris en compte cette nécessité d'apprentissage de nouvelles connaissances et de compétences pour tous, sans distinction d'âge, de sexe ou de toute autre catégorie sociale. Sur le plan de la méthode suivie, le rapport rappelle qu'elle se situe à un triple niveau : au niveau des institutions communautaires, dans les États membres et à l'échelle de l'individu lui-même. Là encore, les résultats exposés par le rapport sont encourageants puisque quel que soit le niveau, la mobilisation était réelle, dans une approche souple et flexible (notamment au niveau des États membres). Sur le plan indivuduel, c'est l'élément de "motivation" qui a permis aux actions de se réaliser avec le plus d'efficacité. Pour la Commission, l'individualisation de la formation seraitle maître mot de l'avenir en particulier avec l'avènement et le développement sans cesse croissant des nouvelles technologies.